

Pays	Ile Maurice
Nom de la zone	Tian Lui
Indicateurs clés	
Dynamique de développement	<p>Le projet JinFei était connu initialement (en 2008) en tant que projet Tianli. L'ex-ministre mauricien des Finances, Rama Sithanen, avait fondé un espoir considérable sur ce projet qui devait intervenir à Riche-Terre au nord de Port Louis, la capitale de Maurice. A l'origine du projet, la filature chinoise Tianli, première entreprise chinoise d'envergure à s'installer à Maurice en 2003. Il était prévu qu'une quarantaine de sociétés chinoises opéreraient dans cette zone. Le projet Jin Fei consistait en la construction d'un hôtel, d'un Business Centre et d'une zone industrielle.</p> <p>Goûtant peu cette présence accrue des Chinois à Maurice, l'Inde a fait part de ses sentiments aux autorités mauriciennes et le projet-phare n'alla pas au-delà de la pose de la première pierre et des travaux d'infrastructure à charge de l'État mauricien.</p> <p>Entre 2011 et 2015, le site ne s'est pas développé du tout. Peu de projets ont été réalisés sur le chantier qui est devenu une "ville fantôme".</p> <p>Un accord a été signé fin mai 2015 entre le gouvernement mauricien et la Mauritius Jin Fei Economic Trade and Cooperation Zone Ltd. Suite à cet accord, le gouvernement a pu récupérer les 500 arpents de terres octroyés aux Chinois par l'ancien gouvernement en 2007. Cependant, le Jin Fei Economic Trade and Cooperation Zone Ltd conserve 75 arpents du fait qu'il y a déjà investi dans les travaux d'infrastructures.</p> <p>Dans une seconde phase, 100 arpents seront alloués à Shanxi Jin Fei Investment Co afin de réaliser leur projet de Smart City qui s'étendra de Grande Rivière Nord-Ouest à Jin Fei. Une nouvelle compagnie sera créée entre le gouvernement mauricien et Shanxi Jin Fei Investment Co où l'Etat détiendra 80 % des actions, en vue de développer cette ville intelligente à Riche-Terre.</p> <p>En janvier 2016, Jin Fei a soumis son plan de développement sur 175 arpents.</p> <p>Pour les 325 arpents restants, des discussions sont en cours avec DP World pour un port franc.</p>
Accessibilité	Bonne
Prix de l'énergie	nd
Taxes et impôts	nd
Nombre d'implantations	Aucune
Caractéristiques générales	
Degré d'opérationnalité de la zone	En démarrage (travaux d'infrastructure réalisés).
Date de création (texte de loi)	2015
Adresse postale	Riche Terre
Adresse internet	
Adresse mail	
Téléphone, fax	

Contacts	
Nature de la zone franche	
Gouvernance, financement	
Organisme de tutelle	Gouvernement Mauricien
Organisme gestionnaire	
Origine et montant des financements	
Caractéristiques physiques de la zone	
Surface	1 ^e phase : 75 arpents 2 ^e phase : 100 arpents
Autres caractéristiques spécifiques	
Projets d'extension (préciser la nature et l'année)	
Conditions d'accès à la zone	
Port maritime le plus proche	
Temps de transport routier vers le port maritime le plus proche	
Temps d'accès à l'aéroport international le plus proche	
Description des activités de la zone	
Objectifs définis au départ	
Spécialisation sectorielle de la zone	Le projet Jin Fei créera 5 000 emplois directs. Il consiste en la construction d'un hôtel, d'un Business Centre et d'une zone industrielle.
Nombre d'entreprises implantées dans la zone	Aucune
Nombre d'entreprises étrangères implantées	Aucune
Noms et domaines d'activité des entreprises étrangères implantées	
Nombre d'emplois permanents dans la zone (2015)	0
CA des exportations de la zone (préciser l'année)	
% de la zone dans les exportations industrielles du pays	
Conditions d'installation dans la zone, conditions fiscales	
Conditions à remplir par les entreprises	
Impôt sur les dividendes	
Impôt sur les sociétés	
Taxe professionnelle (préciser l'assiette: chiffre d'affaires ou valeur locative des immeubles)	
Taxe sur les salaires	
TVA	
Taxe professionnelle	

Taxe foncière	
Droits de douane	
Autres avantages accordés aux entreprises de la zone (prix de l'électricité,...)	